

# Pour l'armée française, la sécurité informatique, c'est du chinois

Après la vente d'un nouveau morceau d'IBM au chinois Lenovo, le ministère de la Défense se retrouve avec l'œil de Pékin dans ses ordinateurs.

CONNU pour son goût immodéré de l'espionnage, le gouvernement chinois vient de s'offrir un accès de choix aux données informatiques « confidentiel-défense » des armées françaises. Pour réussir cet exploit, Pékin n'a pas eu besoin d'infiltrer des espions au sein de l'état-major parisien. Une transaction commerciale a suffi. Le 15 août, la Commission des investissements étrangers aux Etats-Unis (CFIUS) a levé son veto à la cession par IBM de son activité « serveurs x86 » à la firme chinoise Lenovo. Cette entreprise, dont l'Etat chinois est l'actionnaire majoritaire (38 % du capital), a déjà pris le contrôle de toute la fabrication et la commercialisation des anciens micro-ordinateurs IBM. Elle a annoncé vouloir finaliser cette nouvelle acquisition, d'ici à la fin de l'année, à 2,3 milliards de dollars (1,8 milliard d'euros).

Or, ainsi que « Le Canard » (11/6) l'a révélé, le ministère de la Défense français a attribué, le 19 mai, un marché « relatif à l'acquisition de solutions standardisées en matière de serveurs, de stockage et de sauvegarde » à IBM, associé au français Computacenter, moyennant 160 millions d'euros. La cession conclue par IBM, et finalement acceptée par l'administration américaine, entraînera donc de facto la mainmise de Lenovo sur les serveurs moulinant les « sites critiques » informatiques des armées tricolores.

Cette perspective provoque des sueurs froides sous certains uni-



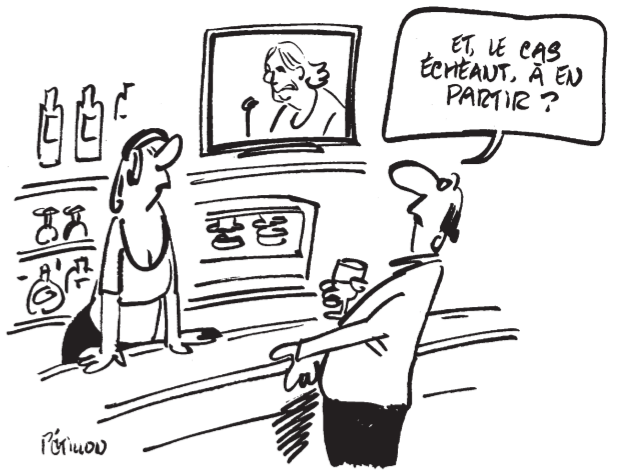
formes. « C'est très dangereux, nous allons nous surexposer, s'inquiète un officier auprès du « Canard ». Lenovo est connu pour placer des logiciels espions indétectables dans ses machines. Le risque est d'ouvrir toutes grandes les entrailles de nos ordinateurs aux services secrets chinois. » Le même, féru d'informatique, explique : « Les serveurs IBM x86, bien qu'ils estampillés Lenovo, stockent nos données sensibles. Lors d'un transfert de données d'un ordinateur à un autre, celui qui contrôle les serveurs peut savoir qui communique quoi et avec qui. » Naturellement, les Amé-

ricains en faisaient autant. « Mais, au moins, ce sont nos alliés... », soupire un général.

## Souveraineté virtuelle

Interrogé par « Le Canard » sur le risque de siphonnage en règle de ses petits et grands secrets, le ministre de la Défense dégage la langue de bois de gros calibre et assure, d'un ton martial, conserver « une maîtrise totale et souveraine de la sécurité informatique des données qu'il stocke et sauvegarde sur [ses] serveurs ».

MARINE LE PEN SE DIT PRÊTE À VENIR AU POUVOIR



## Les nouvelles filières politiques pour entrer dans la carrière

C'EST une évolution silencieuse, qui modifie peu à peu le visage de la République et du Parlement. Sans que personne n'y prenne vraiment garde, les hommes et femmes politiques échappent peu à peu à un passage, en début de carrière, par le monde du travail pour constituer une caste de purs professionnels... de la politique. Quelques députés le regrettent : « Longtemps, la politique a été un virus. C'est devenu un métier », gémit un parlementaire socialiste. Pour mesurer l'ampleur du phénomène, « Le Canard » s'est immergé dans la biographie des députés.

Verdict : en trois élections, de 2002 à 2012, le nombre de pro de la politique ayant réussi à se faire élire à l'Assemblée a augmenté de plus de 50 %, soit 158 députés. Avant de conquérir leur siège dans l'actuelle Assemblée, 27 % étaient déjà dans le jus, salariés directs ou indirects d'un parti ou d'un homme politique. Trois fois plus que dans les Assemblées de 1958 à 2007, selon une étude de Luc Rouban, publiée en 2011 par le Centre d'étude de la vie politique française (le labo de recherche de Sciences-Po).

Raison essentielle : l'inflation des métiers de la politique. Les jobs de collaborateur de parlementaire ou d'élu territorial (tous payés par les finances publiques) se multiplient comme les escargots après la pluie. La plupart des députés ou des sénateurs disposent de deux assistants, nombre de conseillers régionaux en ont embauché un. Et, dans les mairies et les conseils généraux, les cabinets ne cessent de s'étoffer.

Quant aux cabinets ministériels, devenus pléthoriques, ils sont une pépinière de candidats à la carrière.

## Pouponnières parlementaires

Quelques têtus respectent encore l'antique cursus honorum, qui imposait à tout candidat de se faire adouber par l'électeur lors d'une longue course d'obstacles. A l'image du député de l'Orne Joachim Pueyo. L'homme a débuté à moins de 30 ans, en créant un comité des fêtes dans son village d'à peine 200 âmes. Il en est devenu le (jeune) maire, avant d'être conseiller général sans étiquette et, enfin, maire d'Alençon, en 2008. Il lui a fallu

atteindre l'âge de... 62 ans pour pousser les portes du Palais-Bourbon. Tout le contraire des raids directs sur l'Assemblée. A la manière d'Henri Guaino, aujourd'hui député des Yvelines, après Sciences-Po, la Cour des comptes et, surtout, un passage remarqué à la cour du roi Sarko. Ou de Guillaume Larrivé, énarque, pilier des cabinets ministériels (Sarko, Baroin, Hortefeux) avant de fonder sur le fief de Jean-Pierre Soisson, dans l'Yonne. Comme eux, dans la nouvelle Assemblée, 19,5 % des élus de droite et 13,7 % de ceux de gauche sont passés par un cabinet ministériel ou par l'Elysée. Toutes couleurs confondues, 15,6 % des députés ont servi un ministre avant de décrocher un siège à l'Assemblée.

## Promotion cabinet

Pour certains, c'est là toute leur expérience professionnelle. Olivier Marleix (UMP), par exemple, a décroché le pompon en Eure-et-Loir après avoir conseillé Nicole Catala, Michèle Alliot-Marie, Brice Hortefeux, Claude Guéant puis le président du conseil général de son département. « Ces nouveaux députés étaient auparavant liés par un contrat de subordination (à leurs ex-parrains), souligne un spécialiste en sociologie politique. Cela pose quand même un petit problème de voir qu'une partie du législatif, censé contrôler l'exécutif, lui est totalement redevable. »

Certains viviers traditionnels de l'Assemblée s'appauvrissent : en 1981, les professeurs du secondaire, de préférence barbus, formaient le plus gros bataillon des députés de gauche, avec 20 % des élus. En 2007, ils n'étaient plus que 11 %. Aujourd'hui, ils sont largement dépassés par les salariés locaux de la politique. A droite, les professions libérales (17 % en 2007) ont été détrônées par les parachutés des cabinets ministériels. « Jusqu'à présent, pour se faire élire, il fallait se battre sur le terrain et exercer à toute heure un vrai travail d'assistante sociale. Aujourd'hui, l'élection apparaît comme une banale promotion dans un plan de carrière ! peste un vieux député. Qu'est-ce que ces gens connaissent des électeurs ? » C'est toute la question.

Alain Guédé

MATTHIAS FEKL A REMPLACÉ THOMAS THÉVENOUD



— On attend votre déclaration d'impôts avant de débaler les cartons.

## L'idylle de Sarko et Kadhafi a fait un pédégé heureux

LA récente flambée de violence entre milices libyennes rivales, à l'est du pays, risque fort – entre autres dégâts – d'anéantir un ouvrage qui doit beaucoup à la France : l'hôpital de Benghazi. Ce don de la patrie des droits de l'homme au peuple « libéré » (de la dictature) par Sarko résulte d'un épisode étrange et méconnu de la fameuse « libération des infirmières bulgares ».

Dès son arrivée à l'Elysée, Nicolas Sarkozy fait une priorité de la libération des cinq infirmières et du médecin palestinien détenus depuis huit ans dans les geôles de Kadhafi. La négociation avec le Guide est serrée. Kadhafi cherche une réhabilitation politique, un accès à l'énergie nucléaire (Paris promet une usine de dessalement à réacteur atomique) et des cadeaux sonnants et réverbérants. Le Qatar, pour plaire à Sarko, en fournit l'essentiel. Mais Kadhafi exige aussi, entre autres, l'équipement complet et la mise en service de l'hôpital universitaire de Benghazi, coquille aussi vide que luxueuse, construite par les Coréens dans les années 80. Ce geste « médical » doit même, selon des témoins, amorcer la pompe à contrats franco-libyens.

## La chance du débutant

A Paris, Cécilia Sarkozy, qui a conduit la négociation sur les infirmières, convoque Jean Dufrique, consul de France à Benghazi (toujours en fonctions). « Elle m'a dit, très en verve : "Vous allez démarrer une grande mission pour la France !" » raconte celui-ci. Sarko nomme deux hommes de confiance : Christophe Bigot, fonctionnaire au Quai d'Orsay, et Boris Boillon. Cet ancien ambassadeur en Tun-

isie s'est récemment distingué, en se faisant piquer, gare du Nord, avec 400 000 euros en espèces dans un sac de sport.

Le 22 juillet 2007, le duo réunit plusieurs conseillers des ministres de la Santé, de la Défense et des Affaires étrangères ainsi que des partenaires privés. Parmi ces derniers, un équipementier médical, Ideal Medical Product Engineering (IMPE). Une boîte vraiment récente : elle ne déposera ses statuts que huit mois plus tard ! C'est pourtant elle qui décroche – grâce à son expérience – le marché d'équipement de l'hôpital libyen. Montant, fixé par l'Elysée : 30 millions d'euros.

## Contrats sans effort

Comment sortir l'argent des caisses de l'Etat ? L'Agence française de développement est sollicitée. Le 1<sup>er</sup> septembre 2008, elle reçoit 30 millions pour « intervenir dans le financement de cette opération ». Un financement public versé à une boîte privée (IMPE) sans le moindre appel d'offres.

Ce n'est pas tout : en septembre 2009, le Benghazi Medical Center est inauguré par le secrétaire d'Etat à la Coopération, Alain Joyandet, entouré de dignitaires libyens. L'hôpital dispose de 300 lits flamboyants neufs et de matériel de pointe, mais toujours pas de personnel ! Justement, Olivier Carli, patron d'IMPE, connaît une société spécialisée dans la gestion hospitalière : Denos Health Management. Laquelle sera inscrite au tribunal de commerce de Paris... six jours après l'inauguration.

Sans coup férir, Denos remporte le contrat de gestion administrative de l'hôpital, à hauteur de 85 millions d'euros. L'essentiel des parts de Denos appartient, via des entreprises-

écrans, à une structure londonienne contrôlée par... Olivier Carli. « C'était pour les Libyens, explique-t-il, je ne voulais pas qu'ils sachent que j'étais propriétaire des deux sociétés. »

En deux ans, cet heureux patron a donc récupéré 115 millions de contrats. En partie compromis, hélas, par la chute du Guide, en 2011. Et qui, de plus, auraient pu être affectés par des « pertes en ligne ». C'est ce qu'insinue un rapport remis, en août 2011, aux ministères de la Santé et des Affaires étrangères. Il évoque des « rumeurs délétères » et l'« absence de vision claire sur le suivi et le contrôle des investissements (...) et des dépenses ». Comme si, au pays de Kadhafi et de ses successeurs, les bonnes affaires ne pouvaient fleurir sans arrosage...

J. C.

ASSEZ DE BAVARDS !



## Varsovie-en-Champagne

ILS ont détesté le plombier polonais, mais, aujourd'hui, ils adorent le vendangeur polonais. Dans les villages de la Champagne viticole, où le Front national a récolté plus de 30 % des voix aux dernières élections – avec des pointes à 42 % ! –, on est beaucoup moins antieuropéen quand vient le temps des vendanges. Les frontières ouvertes n'ont pas que des inconvénients pour se procurer une main-d'œuvre motivée et disciplinée. Les Polonais, de ce point de vue, sont très recherchés : « Ils ne se plaignent jamais, quelle que soit la météo. C'est quand même bien pratique... » se réjouit un viticulteur très bleu Marine.

Avec eux, pas besoin de vendangeuse mécanique, à laquelle les Champenois résistent encore. Ils vous ratisent un coteau à la vitesse d'une moissonneuse, et sans rien laisser derrière eux.

Payés au kilo – environ 17 centimes, congés payés inclus –, ils n'ont aucune raison de musarder pour admirer le paysage, pourtant candidat à l'inscription au Patrimoine de l'Unesco. Un contremaitre, choisi pour son autorité naturelle sur ses camarades, est là pour secouer les lambins et les remettre dans le rythme. Le tout en version originale, sans sous-titres français. « C'est pour ça que je ne fais pas de mélange (sic) et que je ne prends pas de Français : ça risquerait d'être un enfer pour eux », commente un autre frontiste déclaré, propriétaire d'une dizaine d'hectares.

Les cohortes de Polonais et de Kosovars (encore plus résistants) n'occupent pas encore la totalité des 100 000 places de saisonnier proposées pour les deux à trois semaines que dure la récolte champenoise, mais ils

contribuent à généraliser la rémunération à la tâche et non plus au smic horaire. Encore moins avec heures supplémentaires et majoration le dimanche, ce qui fut longtemps la règle.

Le recours à la main-d'œuvre de l'Est est parfaitement légal, mais, même sous contrat français, le « rendement polonais » reste particulièrement performant en cas de grande récolte, comme celle prévue cette année (entre 10 500 et 13 500 kilos à l'hectare). Surcoté par la demande des grandes marques, le raisin « le plus cher du monde » continue en effet de battre des records : 5,65 euros le kilo, en moyenne, l'an dernier, et jusqu'à 6,50 euros cette année dans les meilleurs crus ! De quoi se saouler comme des Polonais, mais entre bons Français, pour arroser ça.

## Un trou (de mémoire) dans la caisse des intermittents

L'AFFAIRE va combler de joie les intermittents du spectacle, qui ont bataillé tout l'été contre la réforme de leur statut. A la suite d'un « oubli » des pouvoirs publics, près de 2 000 artistes et techniciens du spectacle partis récemment à la retraite verront leur pension augmentée de 200 à 450 euros par an !

## Retraite en bon ordre

Ce n'est pas tout. « Si rien n'est fait rapidement, s'alarme-t-on chez Audiens, la mutuelle de la presse et du spectacle chargée de payer lesdites retraites, ce sont, à terme, quelque 50 000 autres intermittents dont les pensions seront ratiboisées. Comme par hasard, ils appartiennent tous aux catégories les plus défavorisées. »

Et aucun espoir de réparation rapide : lors d'une discrète réunion interministérielle, le 17 juillet à Matignon, à laquelle participaient, entre autres, deux conseillers de l'Elysée, deux de Matignon et un des Affaires sociales (mais aucun de la Culture), décision a été prise de... ne rien décider en faveur des artistes lésés. Considérant que « la perte ne serait que de 243 euros en moyenne », un conseiller de l'Elysée a tranquillement proposé de « laisser le dossier suivre son cours ». La retraite des cheminots ou des électriciens aurait peut-être suscité moins de désinvolture...

Depuis des années, l'Etat refuse de tenir les promesses solennelles faites en 2003-2004, lors de la dernière grande mobilisation du monde du spectacle. A l'époque, le gouvernement Raffarin s'était engagé à prendre en charge une partie des aides pour les intermittents, exclus de la future convention d'assurance-chômage. Un fonds spécial avait même été prévu pour grossir la retraite des dizaines de milliers de personnes concernées.

Or, s'ils ont payé rubis sur l'ongle en octobre 2004, les pouvoirs publics ont tout arrêté... dès le mois suivant et jusqu'à aujourd'hui. Selon un spécialiste du dossier, le « manque à payer » approcherait les 100 millions d'euros !

Les conseillers de l'Elysée ont quand même fini par sortir du chapeau une solution très « hollandaise » : ils viennent de commander à Pôle emploi une « étude » destinée à « mieux cerner les populations concernées ». Des fois que Julie Gayot ou que la compagne violoniste de Valls soient dans le lot ?



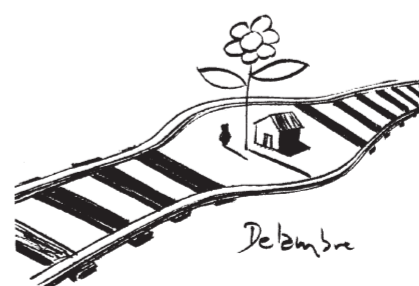
## Une vie duraille



QUELLE mouche a piqué Réseau ferré de France (RFF) ? L'établissement public vient de demander à la justice, toutes affaires cessantes, l'expulsion de Daniel, un vieil homme sans ressources, qui occupe depuis dix-huit ans un petit local abandonné au bord de la voie ferrée de la petite ceinture qui entoure Paris.

Rompant, à 50 ans, avec la « vie d'en haut », comme il dit, Daniel a dévalé la pente et a fini par s'installer dans un petit réduit en dur de 12 m<sup>2</sup>, dont la porte était fracturée. « J'ai d'abord commencé par nettoyer. Parce qu'il y avait de tout, là-dedans ! Maintenant, c'est propre, et c'est chez moi. »

Pas vraiment. Cette « propriété », située sur une voie désaffectée depuis des lustres, au sol de terre battue, sans eau, ni gaz, ni électricité, appartient en fait à RFF. Et, depuis dix-huit ans, Daniel, âgé aujourd'hui de 68 ans, vit de récup, entretient les abords de son « verdoyant paradis, peuplé de limaces », s'amuse, le soir, du vol



des pipistrelles installées sous le pont d'à côté (« La plus importante colonie d'Europe », précise-t-il) et garde les chats des voisins d'« en haut » partis en vacances ! Ce sont eux, émus par la procédure de RFF à son encontre, qui ont écrit au « Canard enchaîné ». Ils ne comprennent pas pourquoi RFF veut soudain expulser « cet homme, charmant, devenu un riverain parmi d'autres, qui ne demande que la permis-

sion de continuer à survivre dans ce modeste abri ». Tout le quartier a pétitionné contre la mesure d'expulsion.

Réseau ferré de France explique avoir reçu tout récemment une notification officielle de l'occupation illégale de sa propriété. Du coup, sa responsabilité est engagée. En d'autres termes, il faut faire vite... pour protéger le vieux barbu SDF, qui a eu de la chance pendant dix-huit ans mais pourrait, demain, se prendre une locomotive ou un parapluie sur la tête. C'est vrai qu'il existe un chantier près de la gare de Montrouge, soit à... 570 mètres de la cabane ! Et la dernière loco est passée il y a deux ans, à 5 km/h, histoire de photographier et de saluer celui que « Locomotive Magazine », une publication de « La Vie du rail », appelle « le gardien de la voie ferrée », dans un article publié au 2012.

Le train de l'expulsion, lui, est lancé à grande vitesse...

Claudine Alizon